

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 1^{er} mars 2021 de 18h30 à 20h50

Etaient présents : Sylvestre CARTIER, Marc DEFORGE, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Yves FRAPART, Julie GUICHON, Alexis LABARRE, Amandine MALAGIES, Béatrice MEXIQUE, Bruno MEXIQUE, Céline PERRIN et Murielle STEPHAN

Absentes excusées : Anne LINCOLN, Edith MAURY ayant donné procuration à Yves FRAPART et Caroline SERVENAY ayant donné procuration à Marc DEFORGE.

Secrétaire de séance : Alexis LABARRE

En préambule du conseil, Monsieur le Maire informe les élus des évènements qui ont eu lieu ce week-end.

Approbation des procès-verbaux des 11 janvier et 1^{er} février 2021

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

Extension du columbarium

Actuellement, il existe 6 cases de columbarium. Celles-ci sont toutes occupées ou réservées.

Il faut prévoir l'installation de 5 cas supplémentaires mises au-dessus des 6 existantes en quinconce.

Trois entreprises de pompes funèbres ont répondu à notre consultation. Après étude des devis, l'entreprise BOITEUX a été retenue pour un montant de 4 475€ HT pour 5 cases à poser.

Vote à l'unanimité.

Réduction temps de travail adjoint technique principal 2^{ème} classe

Après réduction par deux fois du temps de travail de notre adjoint technique, le centre de gestion demande dorénavant une saisine du comité technique pour réduire définitivement son temps de travail et obtenir un poste à 2h45 par semaine. Pour ce faire, l'agent doit donner son accord écrit.

Vente de rosiers du parking paysager

Afin de sécuriser le travail de la taille de la haie externe du cimetière, il est souhaitable de retirer les rosiers qui longent le mur soit une centaine de rosiers type « Rosa Rotilia ». Madame Stéphan suggère que ces plants soient implantés dans divers endroits du village.

Toutefois, le conseil décide, à l'unanimité, de vendre les rosiers non replantés, à 3€ pièce, en offrant le 11^{ème} plant pour 10 rosiers achetés.

Travaux locatifs 2 rue de Nuisement suite démolition

Suite à la démolition de la bâtisse au 1 rue de la Gare, des désordres sont apparus sur la toiture et le pignon d'une maison locative ainsi que sur la façade arrière du garage, appartenant à la commune.

Pour la réfection de l'enduit sur l'immeuble et son garage, deux entreprises ont été sollicitées.

Les élus décident, à l'unanimité, de retenir l'entreprise COULEURS FACADES de Chepy pour un montant de 2 906€ HT.

Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal d'un courrier émanant d'une de nos locataires qui demande des travaux d'aménagement devant sa sortie. L'an dernier, des cailloux avaient été relevés pour faciliter le roulement de son fauteuil. Ce dispositif ne lui convient plus et elle souhaiterait une

autre solution. Après discussion, les conseillers municipaux ne peuvent donner une suite favorable au vu du passage des réseaux d'assainissement situés en dessous de l'accès des véhicules.

Les locataires des 3 maisons ont été prévenus que la mairie reprendrait la gestion totale dès le 1^{er} avril 2021.

Le gîte du village « Ma deuxième maison en Champagne » a demandé une exonération de taxe foncière au titre des meublés de tourisme. Les élus ont rappelé les aides en vigueur dans le cadre de la COVID, qui peuvent être sollicitées auprès de la Communauté de Communes, de la Région et de l'Etat et ne donne pas suite à cette requête.

Monsieur le Maire envisage de modifier le règlement de la salle des fêtes en obligeant les locataires à nettoyer correctement les locaux avant leur restitution. Dans le cas contraire, un forfait ménage serait appliqué sous couvert d'une caution.

Madame DESIRANT demande où en sont les travaux de réfection des colonnes de l'église. Nous n'avons pas de nouvelles de l'entreprise choisie, la mairie la recontacte pour savoir quand elle interviendra.

Lors du marché du 21 février, 18 exposants étaient présents et environ 400 entrées ont été comptabilisées. Belle réussite à cette manifestation !

Une organisation est nécessaire pour les prochains marchés. A cet effet, une feuille de présence va être proposée et chaque élu pourra se positionner. Monsieur Cartier précise que le marché du 20 juin sera couplé avec les élections.

L'ouverture des plis pour l'appel d'offres de requalification de la rue de Chalons a eu lieu le 26 février en présence de Monsieur Arrouart d'Ad'P et du Maire. Après examen des offres par le maître d'œuvre, la commission se réunira pour analyser les offres reçues des 4 entreprises.

Prochaines réunions :

Commission environnement : mercredi 3 mars 2021 à 13h30

Commission finances section fonctionnement : lundi 8 mars à 18h30

Commission d'appel d'offres : jeudi 11 mars à 17h30

Commission finances section investissement : lundi 15 mars à 18h30

Conseil municipal : lundi 12 avril 2021 à 18h30